

---

## Décisions issues du séminaire sur la redynamisation et le fonctionnement de la plateforme des Femmes en Politique de l'océan Indien (FPOI) et la création de bases de données d'expertises et d'expériences

---

### I. Introduction

1. Le projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) de la Commission de l'océan Indien (COI) a organisé un séminaire à Moroni (Union des Comores) le 24 et le 25 janvier 2023 avec des organisations de promotion de la participation des femmes à la vie publique et politique, de la société civile et des caucus parlementaires œuvrant dans le domaine du genre, des États membres de la COI.
2. Ce séminaire s'inscrit dans l'objectif n°3 du projet qui vise à « *Renforcer les capacités et la collaboration entre acteurs de la région dans la promotion et la consolidation de la gouvernance démocratique, y compris dans la prise en compte d'enjeux régionaux spécifiques, à travers des actions de mise en réseau, de plaidoyer, d'information et de communication* ».
3. Lancée officiellement à Saint-Denis (La Réunion) le 11 janvier 2011, la PFPOI a été conçue comme un réseau d'associations de femmes politiques, non partisans et à but non lucratif, exempte de toute forme de discrimination de sexe, de couleur, de philosophie, d'idéologie ou de croyance religieuse.
4. Après 11 années d'existence, il est constaté les difficultés des plateformes nationales pour rester actives, y compris pour la plateforme régionale. Un atelier de réflexion est à mener sur la composition et le fonctionnement de la plateforme régionale en se basant sur les leçons apprises.

### II. Principaux résultats obtenus

5. Le séminaire qui s'est déroulé sur deux jours a permis d'obtenir **les résultats** suivants :
  - i. **Une mise à jour de l'état des lieux des défis et des opportunités de plateformes nationales et de la plateforme régionale.** Cette mise à jour a permis à chaque pays de relever d'une part :
    - ⇒ Les défis rencontrés par leurs organisations dans la mise en œuvre d'activités de promotion de la participation politique des femmes, notamment les défis structurels, culturels et les défis spécifiques à la visibilité et la communication ; et
    - ⇒ Les initiatives significatives en cours qui mériteraient d'être promues, principalement dans le domaine de la législation, du gouvernement, de la société civile. De plus, un accent a été porté sur l'identification des initiatives en cours et la dissémination de données désagrégées selon le genre, afin de tenir compte du défi particulier à la diffusion et l'exploitation de données statistiques.
  - ii. **Élaboration d'un plan d'action.** Une présentation et une séance de travail sur la proposition d'activités pouvant être prises en compte dans la préparation du plan d'action pour la redynamisation de la plateforme des femmes en



politique ont eu lieu. Les participantes ont eu à inscrire les propositions dans 3 axes d'intervention suivants :

- A1 : Appuyer la redynamisation et le fonctionnement de la plateforme des Femmes en Politique de l'océan Indien (FPOI) et la création de bases de données d'expertises et d'expériences ;
  - A2 : Renforcer les capacités des femmes dans des positions de leadership et en mentorat pour constituer un réseau d'appui/conseil entre pairs au niveau national et régional ;
  - A3 : Promouvoir des références féminines de l'océan Indien en collaboration avec la plateforme FPOI et autres plateformes et organisations féminines.
- iii. Au terme de l'atelier, une déclaration d'engagement des organisations présentes a été validée de manière participative, en sollicitant les observations et amendements des participantes de chaque État membre présent et celle de la France/Réunion qui a participé en ligne. Elle a été présentée devant les médias par :
- ⇒ Pour l'Union des Comores, Mme Moineaeha Mroudjae, Présidente de la Plateforme FPOI aux Comores ;
  - ⇒ Pour la République de Madagascar, Mme Monique Andreas ép. ESOAVELOMANDROSO, Présidente de la Plateforme FPOI à Madagascar ;
  - ⇒ Pour la République de Maurice, Hon Marie Alexandra Tania Diolle, Députée de Maurice ;
  - ⇒ Pour la République des Seychelles, Mme Larue Virginia Françoise
- iv. Au niveau opérationnel, les plateformes nationales et les institutions participant à l'atelier ont été informées sur le soutien que la COI, à travers le projet GPS, fournira au réseau, et qu'il peut se résumer ainsi :
- ⇒ Soutien à la mise en œuvre des activités dans le cadre du plan d'action ;
  - ⇒ Mise en place d'un secrétariat technique. Ce secrétariat, fusionné avec le secrétariat de l'AP-COI (jusqu'à 2025), sera basé au siège de la COI dans l'Unité de Gouvernance, en cours de création, avec le secrétariat de l'AP-COI. Le projet GPS soutiendra ce secrétariat jusqu'à 2025.
  - ⇒ Soutien à la réflexion des actions pour la pérennisation de la Plateforme régionale des femmes en politiques.

### III. Prochaines étapes

6. Un point focal par pays devra être désigné officiellement pour assurer le suivi des activités de redynamisation des plateformes des femmes en politique de l'océan Indien. Pour la France/Réunion, l'Officier permanent de liaison sera consulté pour confirmer la désignation du point focal.
7. Le Projet « Gouvernance, Paix et Stabilité » de la Commission de l'océan Indien est chargé du suivi du plan d'action, et de la communication aux participantes des avancements des activités de redynamisation de la Plateforme des Femmes en Politique de l'océan Indien et de l'appui au secrétariat technique qui sera mis en place en 2023.

## DECLARATION SUR LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES DES FEMMES EN POLITIQUE DE L'OCEAN INDIEN

Moroni, Union des Comores | 25 janvier 2023

---

Nous, représentant.e.s des organisations de promotion de la participation des femmes à la vie publique et politique dans l'océan Indien, de la société civile et des caucus parlementaires œuvrant dans le domaine du genre avec l'appui des institutions étatiques, et des ministères concernés, réunies à Moroni du 24 au 25 janvier 2023 pour le séminaire de redynamisation des plateformes des femmes en politique ;

Réaffirmant l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, de 1948, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, qui reconnaissent l'obligation d'assurer l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans l'exercice de tous les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques ;

Réitérant l'importance de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979, qui rappelle que la discrimination à l'encontre des femmes viole les principes de l'égalité des droits et du respect de la dignité humaine, qu'elle entrave la participation des femmes, dans les mêmes conditions que les hommes, à la vie politique, sociale, économique et culturelle de leur pays, qu'elle fait obstacle à l'accroissement du bien-être de la société et de la famille et qu'elle empêche les femmes de servir leur pays et l'humanité dans toute la mesure de leurs possibilités ; S'inspirant de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ;

Convaincues, comme affirmé dans la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, du rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix, et qu'il convient de les faire participer davantage à la prise de décisions, notamment en promouvant leur accès à toutes les instances de direction, en vue de contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention, la médiation et le règlement des conflits de manière plus inclusive et plus participative ;

Rappelant les engagements pris par les instances de la Commission de l'océan Indien à atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ainsi que la volonté réaffirmée des États membres de considérer, entre autres, le rôle

---

des femmes dans la sphère politique à travers l'élaboration d'une stratégie régionale sur le Genre.

considérant l'esprit de la création de la Plateforme des femmes en politique de l'océan Indien le 11 janvier 2011 à Saint-Denis (La Réunion), à travers un réseau d'associations de femmes en politique, non partisans et à but non lucratif, exempte de toute forme de discrimination de sexe, de couleur, de philosophie, d'idéologie ou de croyance religieuse, et promouvant l'inclusion des personnes vivant avec un handicap ainsi que la diversité générationnelle. Les branches nationales ont pour but de se positionner comme un partenaire crédible pour stimuler les réformes de politique générale et créer un environnement propice à la participation politique des femmes au sein de chaque État membre, en servant de tremplin pour : (i) Créer un environnement propice à la participation de la femme dans la vie politique



de leur pays ; (ii) Inciter les partis politiques à faciliter l'accès de leurs militantes aux postes de décision de leurs partis politiques et de favoriser les candidatures des femmes aux élections politiques ; (iii) Promouvoir la participation des femmes dans les organisations politiques ; (iv) S'engager à promouvoir les droits des femmes en politique et renforcer les capacités des membres tant institutionnels qu'individuels afin de jouer un rôle décisif dans la vie politique ;

Considérant la nécessité de redynamiser la plateforme des femmes en politique de l'océan Indien et d'appuyer leur action au niveau national ainsi que la mise en réseau afin d'en constituer un organe de promotion de la participation politique des femmes dans l'océan Indien ;

Déclarons l'engagement de nos organisations nationales respectives dans le soutien aux activités de redynamisation de la plateforme régionale des femmes en politique de l'océan Indien, l'identification des besoins des membres du réseau ; l'élaboration d'une stratégie de fonctionnement et d'un plan d'action et le renforcement de collaborations avec les autres réseaux de femmes existants et ayant des représentations au niveau des pays membres de la COI ; renforcer le fonctionnement des plateformes nationales.

Fait à Moroni, Hamramba le 25 janvier 2023